

Association romande contre la drogue

Buts (extraits des statuts)

L'Association romande contre la drogue se propose:

- a) de protéger la jeunesse et la société contre les effets de la drogue;
- b) de contribuer à promouvoir une politique de la drogue cohérente fondée principalement sur la prévention, la thérapie (dans un but d'abstinence) et la répression;
- c) de soutenir tout projet permettant de développer la prévention ainsi que de réduire l'offre et la demande de stupéfiants;
- d) de combattre tout projet législatif ou constitutionnel facilitant la culture et/ou la production, l'acquisition, l'importation et la possession de stupéfiants en vue de la consommation personnelle.

L'association est indépendante sur les plans politique, confessionnel et philosophique.

Comité

Jean-Marc Narbel (président), a. conseiller national, Pully; Jean-Pierre Rouvinez (vice-président), député, Crans-Montana; Maximilien Bernhard (secrétaire), conseiller communal, Yverdon-les-Bains; Jean-Philippe Chenaux (trésorier), secrétaire patronal et journaliste RP, Lausanne; Pierre Kohler, conseiller national, Delémont; Françoise Longchamp, conseillère communale, Lausanne; Jean-François Rime, conseiller national, Bulle; Claude Ruey, conseiller national, Nyon; D^r Francis Thévoz, député, Maraçon

Secrétariat

Association romande contre la drogue, case postale 29, 1400 Yverdon-les-Bains; tél. 024 425 96 23; fax: 024 425 96 46; courriel: m.bernhard@bluewin.ch

Cotisations

Cotisation annuelle ordinaire: Fr. 30.–; cotisation de soutien: Fr. 50.– (min).

Adresse bancaire

Banque Raiffeisen de Lavaux, 1095 Lutry, CCP 18-1616-9, en faveur de: Association romande contre la drogue, compte 1007667.14 - 80454

Bulletin d'information

Editeur: Association romande contre la drogue (ARCD).
Rédacteur responsable: Jean-Philippe Chenaux;
tél. 021 796 33 00; fax 021 796 33 82; courriel: jpchenaux@centrepatronal.ch